

BULLETIN SPECIAL

Le 2 juin dernier, le commissaire au développement durable a déposé à l'Assemblée nationale un [rapport](#) qui comporte un chapitre sur les pesticides en milieu agricole.

À ce sujet, le commissaire a formulé huit recommandations. Les trois premières s'adressent au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), alors que les autres concernent le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

MDDELCC

1. Dresser et publier en temps opportun le portrait complet des pesticides vendus, y compris ceux utilisés pour les semences enrobées, ce qui permettra un calcul plus précis des indicateurs de risque sur la santé et l'environnement.
2. Adopter un plan d'action, accompagné d'un échéancier, qui vise à réduire, voire à éliminer, les dépassements et, ainsi, à respecter les critères quant à la qualité de l'eau des cours d'eau, en mesurer les résultats et en rendre compte annuellement.
3. Renforcer l'encadrement de l'utilisation des pesticides, notamment par des mesures réglementaires et économiques, afin de réduire leur utilisation et leur impact, tout en prenant en compte les principes de la *Loi sur le développement durable*, tels ceux de précaution, de prévention et de pollueur payeur.

MAPAQ

4. Diversifier les tests sur les aliments pour mesurer les résidus de pesticides afin de tenir compte des différentes provenances et des variétés d'aliments consommés.
5. Présenter aux citoyens une information annuelle complète des pesticides présents dans les aliments, laquelle comprend les dépassements des normes pour les différents aliments testés ainsi que les limites relatives aux tests effectués.
6. Suivre la cible concernant l'utilisation de la gestion intégrée des ennemis des cultures, en mesurer les résultats et en rendre compte régulièrement, et ajuster les interventions auprès des agriculteurs.
7. Accroître les mécanismes de soutien et d'information offerts aux agriculteurs afin qu'ils adoptent plus rapidement la gestion intégrée des ennemis des cultures.
8. Mettre en place, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ses autres partenaires, un mécanisme basé sur l'écoconditionnalité afin de favoriser l'usage responsable des pesticides.

Les ministères visés souscrivent à l'ensemble de ces recommandations et comptent donner suite à chacune d'entre elles. Les recommandations formulées sont en effet en parfaite cohérence avec les objectifs de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA). D'ici septembre, les ministères déposeront un plan d'action afin de mettre en application ces recommandations.

Pour le MDDELCC, la mise en œuvre de la [Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018](#), annoncée et adoptée par le gouvernement en novembre 2015, et à laquelle les ministères partenaires ont adhéré, renforce l'action gouvernementale à l'égard de l'utilisation des pesticides dans le milieu agricole. Cette stratégie a été préparée sur la base des mêmes constatations que celles que met en évidence le rapport du Vérificateur général du Québec.

Des résultats du [Bilan des ventes de pesticides au Québec de 2014](#) pour le secteur agricole sont rendus publics.

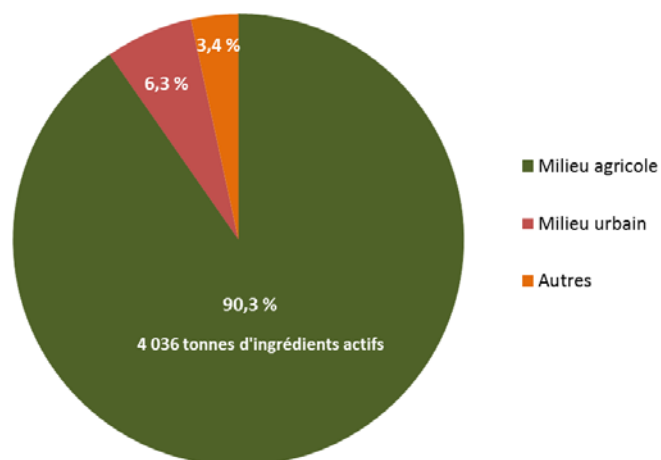
Le 6 mai dernier, le MDDELCC publiait le *Bilan des ventes de pesticides au Québec* pour les années 2013 et 2014. Ce bilan, publié annuellement, sert au calcul de l'indicateur de la [Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021](#) (SPQA), dont la cible est de réduire de 25 %, d'ici 2021, les risques pour la santé et l'environnement liés à l'usage des pesticides, par rapport à la moyenne de la période de référence de 2006-2008. Le suivi de l'évolution de ces risques est effectué à l'aide de l'[IRPeQ, l'indicateur de risque des pesticides du Québec](#).

Constatation

Par rapport à la période de référence, il y a une augmentation des indices de risque pour la santé et l'environnement. Si cette tendance se poursuit, le secteur agricole n'atteindra pas la cible qu'il s'est fixée dans la SPQA quant à la réduction des risques.

Des résultats pour le secteur agricole

Les ventes réalisées dans le secteur agricole représentent plus de 90 % des ventes totales de pesticides au Québec.



Données issues du *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, 2014.

En comparaison avec la période de référence de 2006-2008 :

- le volume total de pesticides vendus a augmenté de près de 31 %, pour atteindre plus de 4 millions de kilogrammes d'ingrédients actifs (i.a.);
- les superficies où l'on utilise des pesticides, à l'exclusion des superficies consacrées aux foins, se sont accrues de 6 %;
- l'indicateur de pression (kilogrammes de matière active par hectare, excluant les superficies consacrées aux foins) a augmenté de 24 %, pour atteindre 3,59 kilogrammes d'i.a. par hectare;
- l'indicateur de risque pour la santé a augmenté de 4 % et celui pour l'environnement de 14 %.

Par rapport au bilan des ventes de pesticides de l'année 2012, les ventes totales, l'utilisation et les risques des pesticides ont augmenté.

| Évolution de l'indice de pression et des risques liés aux pesticides en 2012 et en 2014 (superficies consacrées aux foins exclues) par rapport à 2006-2008 | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------|
| | 2012 | 2014 |
| Ventes totales (kg) | + 20 % | + 31 % |
| Indice de pression (kg/ha) | + 18 % | + 24 % |
| Indice de risque – santé | + 2 % | + 4 % |
| Indice de risque – environnement | + 5 % | + 14 % |

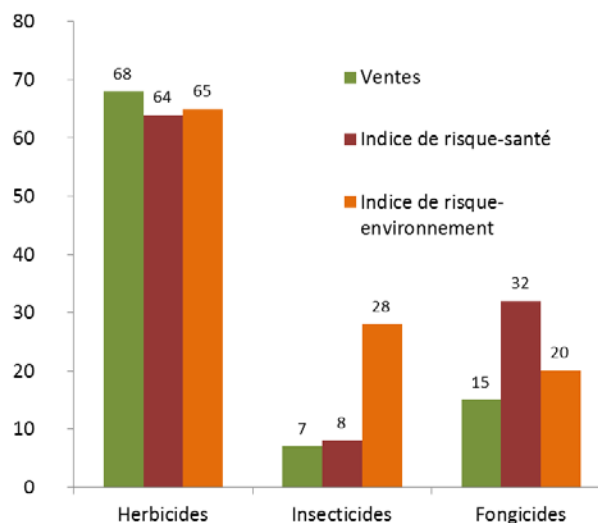
Données issues des *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, années 2012 et 2014.

La variation des risques est attribuable en grande partie aux fongicides, même s'ils ne représentent que 15 % des ventes. Par contre, il est important de préciser que les ventes de pesticides, notamment celles de fongicides, sont fortement déterminées par les conditions climatiques. Toutefois, cette tendance à la hausse des risques liés aux fongicides était aussi présente dans le *Bilan des ventes de pesticides au Québec* de 2012.

| Variation à l'hectare des indices de risque, par types de pesticide (superficies consacrées aux foins exclues) pour l'année 2014 par rapport à 2006-2008 | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------|
| | Santé (%) | Environnement (%) |
| Total des pesticides | + 4 | + 14 |
| Herbicides | - 1 | + 1 |
| Fongicides | + 6 | + 10 |
| Insecticides | + 0 | + 3 |

Données issues du *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, 2014.

La contribution aux risques pour la santé et l'environnement associés à chacun des types de pesticide n'est pas proportionnelle aux ventes. En effet, les insecticides, par exemple, même s'ils représentent seulement 7 % des ventes de pesticides en 2014, participent à hauteur de 28 % à l'indice de risque pour l'environnement. Ce sont les herbicides, qui représentent 68 % des ventes dans le secteur agricole, qui contribuent le plus aux risques.



Adapté selon les données du *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, 2014

De plus, un nombre limité de matières actives contribuent, à elles seules, à une proportion importante des risques. En effet, 10 ingrédients actifs représentent 60 % du risque pour la santé et 51 % du risque pour l'environnement. Cet apport peut s'expliquer par les caractéristiques physicochimiques et toxicologiques des matières actives ou par l'ampleur du volume de ventes. Par exemple, le volume de ventes du glyphosate explique sa contribution aux indices de risque.

| Contribution de quelques ingrédients actifs aux indices de risque | | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------|-------------|
| Santé (%) | | Environnement (%) | |
| S-métolachlore (E)* | 12,5 | Atrazine (E) | 11,9 |
| Atrazine (E) | 11,7 | S-métolachlore (E) | 7,8 |
| Chlorothalonil (D) | 7,3 | Chlorpyrifos (D) | 6,1 |
| Glyphosate (F) | 7,0 | Imazéthapyr (C) | 4,7 |
| Bromoxynil (D) | 4,5 | Thiaméthoxame (C) | 4,2 |
| Mancozèbe (E) | 4,5 | Métribuzine (D) | 3,9 |
| Linuron (D) | 4,2 | Glyphosate (F) | 3,5 |
| Sédaxane (B) | 3,4 | Diazinon (D) | 3,0 |
| MCPA (D) | 2,7 | Chlorimuron-éthyle (C) | 2,9 |
| 2,4-D (D) | 2,3 | MCPA (D) | 2,8 |
| Total | 60,2 | Total | 50,8 |

* Échelle de ventes de 2014.

A : Non vendu; B : Ventes de 0,1 à 1 000 kg; C : Ventes de 1 001 à 10 000 kg; D : Ventes de 10 001 à 100 000 kg; E : Ventes de 100 001 à 1 000 000 kg; F : plus de 1 000 001 kg.

Données issues du *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, 2014.

Comment réduire les risques des pesticides?

La réduction des risques, qui est calculée sur la base des données du *Bilan des ventes de pesticides au Québec*, passe inévitablement par le remplacement des pesticides les plus à risque par ceux qui sont les moins à risque, ainsi que par une diminution de leur utilisation.

Les résultats seront au rendez-vous si l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture se concertent pour répondre au défi de la réduction de l'usage des pesticides dans le milieu agricole et des risques qui y sont associés.

Vous ne voulez rien manquer? Inscrivez-vous!

Pour recevoir ce bulletin, faites parvenir votre adresse courriel à [M^{me} Marie-Hélène April](mailto:Marie-Helene.April@mapaq.org), coordonnatrice de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture. Pour faire part de vos suggestions, écrivez à la même adresse.

Rédaction de ce bulletin : MAPAQ et MDDELCC